

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DE LA MANCHE

RAPPORT D'ACTIVITE 2019



LE MOT DES CO PRESIDENTS

Chers militantes et militants de la Ligue de l'enseignement,

Nous vous espérons toutes et tous en bonne santé, que cette longue période de confinement et de crise sanitaire vous a permis de penser et réfléchir plus intensément, afin d'agir encore mieux aujourd'hui et demain, sans céder aux angoisses que génèrent cette situation inédite et historique.

Le CRVA (Centre de Ressources à la Vie Associative), les administrateurs de la fédération de la Manche et de l'Union Régionale de Normandie de la Ligue de l'enseignement sont plus que jamais à vos côtés pour accompagner vos structures, relayer vos questionnements et difficultés auprès des collectivités locales, des services de l'état, des parlementaires...

L'urgence sanitaire a contraint nos déplacements, a imposé des gestes barrières entre les Hommes. Nous sommes devenus des militants privés de cette liberté nous permettant les rencontres, l'action d'agir, le débat les yeux dans les yeux et le partage de moments conviviaux.

Nous sortons de cette période de confinement masqués mais pas muets!

Les impacts de cette crise historique confirment, plus que jamais, que les militants de l'éducation populaire devront faire entendre leurs voix pour accompagner le changement.

Nos engagements incitent à participer à l'écriture de l'histoire de demain. Que mettre en œuvre pour penser et agir sur nos territoires ? Que faire pour convaincre ?

La crise sanitaire que nous traversons démontre le bien fondé et l'importance d'une éducation de qualité, d'un service public (et au service du public) fort !!!

Depuis des années nos responsables politiques n'ont de cesse de parler rentabilité quand nous nous évoquons le droit à l'éducation, à la culture pour tous et au service à la personne.

Ces derniers mois, nous sommes devenus des militants amputés de 2 des 5 sens. Amputés du droit de toucher, du droit de goûter.

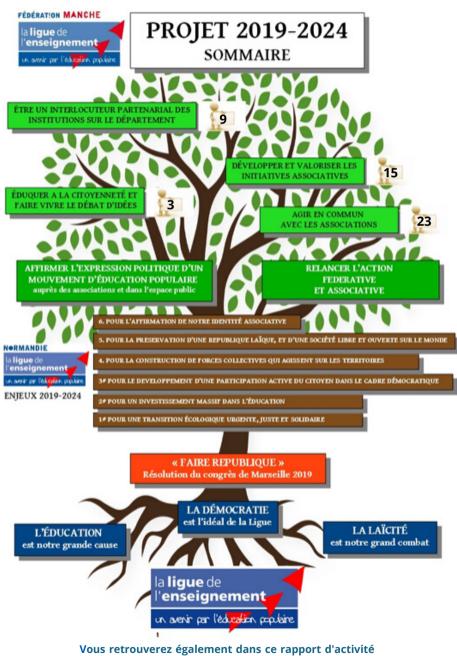
Il nous reste l'ouïe, l'odorat et la vue. L'ouïe pour écouter les grognements et les mélodies du monde. L'odorat pour sentir l'énergie de la vie qui exige l'innovation pour résister. La vue pour voir et lire et ainsi mieux comprendre notre monde.

Reprenons le temps de relire Jean Macé. Il nous rappelle les engagements fondamentaux de notre mouvement «Faire des femmes et des hommes des citoyens acteurs de la société dans laquelle ils vivent».

Dès aujourd'hui construisons ensemble une société solidaire, unie, durable et écologique. Solidairement

Anne **Hébert** - Régis **Mouchel** Co-Présidents

SOMMAIRE



Lire et Faire Lire, le Comité départemental UFOLEP ainsi que des actions menées par la Ligue de l'enseignement de Normandie dans le département de la Manche.

EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

LES ENJEUX DE L'EDUCATION POPULAIRE

L'Education Populaire au XXIe siècle : un besoin, une exigence et un avenir !?

En 2019, dans le cadre de la préparation de la Question de Congrès à Marseille, la Fédération de la Manche a pu apporter sa contribution en réaffirmant son identité d'acteur politique d'éducation populaire.

L'éducation populaire est née d'un désir : former des acteurs capables de comprendre les enjeux du débat public pour nourrir la démocratie. Tel était le projet de Condorcet, et celui de Jean Macé lorsqu'il appela à la fondation de la Ligue de l'enseignement en 1866.

La Ligue de l'enseignement est d'abord et avant tout un mouvement d'éducation populaire

Sans être un parti politique, un syndicat, une société de pensée ou seulement une entreprise de l'économie sociale, la Ligue de l'enseignement est d'abord et avant tout un mouvement d'éducation populaire acteur politique de la société civile organisée à travers le projet qu'elle poursuit. Faire de la politique à la Ligue de l'enseignement, c'est écouter, penser, exprimer, partager, expliquer et défendre une conception de la société, une ambition de faire société!

Cette conception est le fruit, depuis plus de 150 ans maintenant, de la volonté de républicains de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, dans le but d'exercer pleinement leur citoyenneté et d'établir durablement une société plus juste, plus libre, plus solidaire.



En militant pour une éducation critique des jeunes et des adultes dans et hors de l'école et par la formation tout au long de la vie, elle contribue ainsi à former des citoyens émancipés et responsables et développe une véritable solidarité dans une république laïque.

Une simple instruction du peuple dispensant un savoir, aussi pertinent soit-il, ne suffira pas si elle ne s'accompagne pas, comme ce fut le cas au moment de l'élaboration des Cahiers de doléances en 1789, de la construction de nouvelles intelligences et représentations collectives du monde permettant de donner un avenir au futur. L'éducation populaire peut et doit contribuer à ce processus nécessaire et ambitieux en œuvrant dans trois directions complémentaires et convergentes :

- L'émancipation qui consiste à sortir, aussi modestement que cela soit (une prise de parole, une indignation publiquement exprimée, un premier acte de résistance...) de la place qui vous a été assignée par les conditions sociales, les appartenances culturelles, le genre ou les handicaps de toutes sortes ;
- L'augmentation de la puissance d'agir permettant aux individus de reprendre leur destin en main ;
- L'engagement dans les transformations des rapports sociaux et politiques jugées pertinentes et que les situations imposent. .../...

EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

LES ENJEUX DE L'EDUCATION POPULAIRE

.../...

En 2011, Christian MAUREL nous alertait déjà sur un «immense besoin d'éducation populaire» en rappelant que «les hommes, notamment ceux qui subissent les événements, ont un urgent besoin de s'exprimer, de mettre des mots sur ce qu'ils vivent, d'apprendre à voir, de comprendre, de s'engager en sachant mieux l'Histoire qu'ils font».

C'est pour toutes ces raisons que la fédération de la Manche a souhaité valoriser et partager l'avis du CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) : «L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle» (www.lecese.fr/travaux-publies/leducation-populaire-une-exigence-du-21ème siècle) lors d'une soirée débat le 24 janvier 2020 à la Maison du Temps Libre à Tourlaville. L'enjeu de cet avis sur l'éducation populaire est de mettre en lumière sa modernité notamment au regard des débats sur la participation citoyenne aux décisions publiques. Il propose vingt préconisations concrètes pour restaurer et valoriser ses démarches, permettre aux multiples actrices et acteurs de sortir de l'invisibilité.

Elles s'articulent autour de cinq grands axes : investir dans les politiques publiques d'éducation populaire pour contribuer à réconcilier la société ; développer le lien social pour conforter la citoyenneté ; sécuriser le modèle économique ; former les différents acteurs et reconnaître leurs compétences ; favoriser l'engagement et renouveler la gouvernance.

Cherbourg-en-Cofentin

TOURLAVILLE. Soirée-débat le 24 janvier à la Maison du temps libre

Un avenir qui passe par l'éducation populaire

En PARTENARIAT avec le
CUT, la Lique de l'enseignement d'enseignement d'ens

Arnaud **VASSELIN** - Délégué Départemental

EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

GRAND DEBAT NATIONAL

Décliner l'invitation ou y participer ? Telle est la question que s'est posée le Conseil d'administration départemental de notre mouvement!

En janvier, lorsque l'invitation de Sonia Krimi -députée de la majorité présidentielle- à participer au débat organisé par ses soins dans le cadre du grand débat national est parvenue à la fédération s'est posée la question de notre participation.

De cette question le Conseil du 10.01.2019 a débattu comme le veut le fonctionnement démocratique d'une association d'éducation populaire comme la ligue de l'enseignement.

"Le Conseil a décidé de participer à l'atelier Citoyenneté et Démocratie"

Tout en mesurant que les garanties de transparence et de neutralité étaient loin d'être acquises, le Conseil a décidé de participer à l'atelier «Citoyenneté et Démocratie» prévu le 8 février 2019 à Cherbourg-Octeville. Cette participation nous a permis de réaffirmer que pour la ligue de l'enseignement, depuis son origine, citoyenneté et démocratie étaient étroitement liées. La citoyenneté ne se décrète pas, elle se construit ;

les associations d'éducation populaire constituent des lieux de construction de la citoyenneté. Nous avons ensuite rappelé que nous considérions que la démocratie représentative devait s'appuyer sur la démocratie participative ; le mouvement des gilets jaunes l'a montré : les citoyens veulent s'exprimer. A ce titre, nous revendiquons depuis plusieurs années un véritable dialogue transparent et régulier entre la puissance publique et le mouvement associatif que nous souhaitons voir institutionnaliser : le dialogue civil.

Michel **CHAIGNON** - Administrateur



EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

A LA RENCONTRE DES PARLEMENTAIRES DE NOTRE DEPARTEMENT

Lors de tous nos déplacements nous profitons de la présence des élus pour leur faire part des problématiques rencontrées par notre mouvement et plus encore par l'ensemble du monde associatif.

Depuis quelques années, nous essayons de créer des liens réguliers avec les parlementaires par le bais de rendez-vous à leur permanence. Ces rendez-vous se préparent en amont entre les administrateurs.

"cibler les thématiques à aborder"

Le temps est restreint, il nous faut donc cibler les thématiques à aborder. La rencontre avec le Député Stéphane Travert, par exemple, s'est déroulée le 15 novembre 2019.

A cette période notre mouvement souhaitait évoquer deux sujets d'actualité: Le Service National Universel (S.N.U) et la Loi de 1905. Concernant le S.N.U proposé par le Chef de l'Etat, compte-tenu du déroulement des sessions de l'année en cours, nous avons clairement émis des réserves sur sa mise en place aussi bien sur le contenu que sur son déroulement.

Nous lui avons fait part de nos préconisations pour l'avenir. Aujourd'hui, en Normandie, la Ligue de l'Enseignement ne sera pas partie prenante des futures sessions.

Concernant la loi de 1905, que certains semblent vouloir faire évoluer, nous lui avons réitéré notre farouche attachement. Tout est dans cette loi, il ne suffit que de l'appliquer!

Bien entendu ce rendez-vous ne s'est pas limité à ces deux sujets principaux. Nous avons fait un retour et un point de situation sur les thèmes abordés lors de notre précédente rencontre, en l'occurrence le financement des associations via le FDVA2 (1) ainsi que les rythmes scolaires et le bienfondé de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Comme dans toutes rencontres nous abordons de façon sous-jacente la vie de notre Fédération et des associations affiliées. Rendez-vous est pris pour la fin de l'année 2020!

Régis **MOUCHEL** -Co-président Michel **CHAIGNON** - Administrateur

FDVA: fonds de développement de la vie associative

EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

LE COLLECTIF LAÏCITÉ COTENTIN

Le collectif laïcité Cotentin est composé de 9 associations* qui, depuis 2010, célèbrent, en décembre, la séparation des Eglises et de l'Etat. Cette loi qui est la base de la laïcité dans notre pays, a déconnecté l'action des pouvoirs publics des options spirituelles. Elle assure l'indépendance et l'égalité de ces dernières, elle garantit à chacun la liberté absolue de conscience et elle permet à tous, au-delà des convictions personnelles, de cohabiter pacifiquement.

Le collectif-laïcité s'est donné pour mission de mieux faire connaître cette richesse,

de l'installer dans le paysage local, d'être vigilant devant d'éventuelles remises en cause et de dénoncer toute manifestation d'intolérance, d'où qu'elle vienne.

Chaque année depuis 10 ans, le collectif Laïcité Cotentin invite les meilleurs spécialistes du sujet pour une réuniondébat en soirée : philosophes, historiens, responsables nationaux d'associations...

Depuis 3 ans, avec le soutien du Rectorat d'Académie et en collaboration avec les établissements scolaires et les équipes impliquées, il provoque en journée des rencontres de ces spécialistes avec des lycéens sur le thème « Qu'estce que la Laïcité ? »

En janvier, le collectif désigne en son sein le coordonnateur de l'année.

Jean-Philippe **DECROUX** coordinateur 2020 du collectif laïcité du Cotentin

* Les membres du collectif :

- Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale de la Manche,
- Loge « Le grand large », Orient de Cherbourg (Droit Humain international),
- Loge «Perle d'eau», Orient de Valognes (Grande Loge Féminine de France),
- Loge « Les Enfants du Paradis », Orient de Cherbourg (Grande Loge Mixte Universelle),
- Loge « Solidarité Jean Goubert » Orient de Cherbourg (Grand Orient de France),
- Ligue des Droits de l'Homme section du Cotentin,
- Ligue de l'enseignement de la Manche,
- Fédération Nationale de la Libre Pensée section de Cherbourg,
- Union des Familles Laïques, section de Cherbourg.





retrouvez l'actualité 2019 de la laïcité en page 41

EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

10 ANS D'ACTIONS

- 2010 : Plantation d'un arbre de la Laïcité au jardin public de Cherbourg avec Bernard Cazeneuve, Maire et à Equeurdreville avec Bernard Cauvin, Maire. Création du collectif.
- 2011 : Soirée-débat à l'hôtel de ville de Cherbourg avec trois responsables nationaux du GODF, du DH et de l'UFAL.
- 2012 : Ciné-débat à Equeurdreville « Laïcité et Printemps arabe » avec une intervenante du Comité Central de la LDH.
- 2013 : « Rencontres Laïcité en Cotentin » à la salle des fêtes de Cherbourg avec des stands des associations, des expositions et trois intervenants nationaux (le philosophe Henri Pena-Ruiz, les écrivains Eddy Khaldi et Bernard Teper). Dédicaces. Inauguration symbolique de « l'Esplanade de la Laïcité » devant le centre culturel de Cherbourg.
- 2014 : Banquet laïque à Valognes avec animation musicale et conférence de Catherine Kintzler, Vice-Présidente de la Société de Philosophie « Le concept de Laïcité ». Inauguration officielle de « l'Esplanade de la Laïcité » par les élus locaux et les autorités préfectorales.
- 2015 : Conférence-débat à Tourlaville avec Antoine Prost « Jean Zay et la Laïcité ».
- 2016 : Conférence-débat à Equeurdreville avec Jean-Paul Scot « la loi de 1905 ».
- 2017 : Apéritif concert et débat à La Glacerie « Femmes et Laïcité » Annulation pour défection de l'intervenante.
- 2018 : Conférence-débat à Cherbourg avec Eddy Khaldi, président des DDEN et Bernard Teper, coprésident du réseau d'éducation populaire. Intervention dans trois lycées.
- 2019 : Conférence débat dans le grand salon de l'Hôtel de ville de Cherbourg « Laïcité, principe universel ?» avec Martine Cerf, secrétaire générale de l'association « Egalité, laïcité, Europe » et Charles Arambourou responsable de la commission Laïcité de l'UFAL. Interventions sur deux jours auprès de 400 lycéens de cinq établissements.
- **Projet 2020** : Même format d'organisation qu'en 2019 avec dîner-débat pour 100 convives dans n restaurant associatif d'accueil et d'hébergement de femmes en difficulté.

ETRE UN INTERLOCUTEUR
PARTENARIAL DES INSTITUTIONS

EDUCATION POPULAIRE, TERRITOIRE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

L'histoire de la Ligue de l'enseignement témoigne d'une participation des habitants à l'élaboration de politiques publiques, à travers la vie associative ; elle nous éclaire sur l'évolution de la relation entre la puissance publique et la société civile et leurs rôles respectifs dans la réponse que l'intérêt général doit apporter aux besoins sociaux.

Le postulat qui faisait du citoyen un administré, pour lequel la réponse publique constituait la contrepartie de la légitimité accordée au pouvoir par le vote, a vécu.

De tout temps, le monde associatif a fait vivre une façon de satisfaire les besoins collectifs **en impliquant les citoyens**. Quelle part peut-il prendre, aujourd'hui, dans la **recomposition et la démocratisation de l'action publique**?

Alors que la crise de la représentation s'accompagne d'une profonde défiance vis-à-vis des institutions, nous sommes collectivement invités à penser une nouvelle culture démocratique qui transforme en profondeur la relation des gouvernés et des gouvernants.

Comment réinventer la démocratie ? En incluant les citoyens autrement que par la représentation classique ?

La démocratie est l'idéal de la Ligue. Une démocratie qui conjugue le respect de chaque personne, la recherche de l'intérêt général et la promotion du dialogue. Une démocratie de haute intensité qui se nourrit du local et dépasse les frontières nationales pour réveiller le projet européen. Cette démocratie, les citoyens en sont les acteurs, les associations réunies dans la Ligue un laboratoire.

La Ligue de l'enseignement est un acteur politique d'éducation populaire à travers ses actes :

- En défendant le fait associatif, en formant les bénévoles, en accompagnant les associations et en les valorisant sur les territoires pour revendiquer et élaborer un dialogue civil garant de la co-construction des politiques publiques au nom de l'intérêt général;
- En dynamisant la démocratie participative comme exercice exigeant, indispensable et permanent pour contribuer au renforcement d'une démocratie représentative de qualité et respectueuse de la parole donnée et des engagements pris;
- En organisant des instances et en développant des actions qui impliquent les publics bénéficiaires, chacun avec ses moyens et avec ses capacités... dans une démarche collective et progressive qui responsabilise individuellement et qui développe l'expertise citoyenne. Cette démarche assure la cohésion, la solidarité, le respect d'autrui et la découverte de l'autre...

Ainsi, les associations réveillent la démocratie en proposant des lieux d'expressions citoyennes, sans opposer démocratie représentative et participative, pour une démocratie plus vigoureuse et interactive qui sait s'enrichir de toutes les formes de participation.

Arnaud VASSELIN - Délégué départemental

ETRE UN INTERLOCUTEUR
PARTENARIAL DES INSTITUTIONS

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU NORD COTENTIN

Le Conseil de Développement du Cotentin ou CODEV est une institution récente, crée en 2017 et adossée à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC), qui rassemble 182 000 habitants.

Vice président de l'association des concerts en Valognais et membre de l'Association Valognes Loisirs (AVL) j'ai été sollicité des deux bords pour intégrer le Codev et le bureau de cette assemblée. Il s'agit là d'une activité à la fois passionnante et frustrante. Passionnante, parce que permettant à de simples citoyens de se pencher et d'intervenir sur les dossiers et les décisions à prendre concernant l'avenir du Cotentin, et frustrante, du fait d'une certaine lourdeur de fonctionnement de cette instance.

Le Codev est une instance consultative composée de citoyens

Ils sont recrutés par cooptation au sein de 4 collèges

- collège 1 acteurs économiques et organismes socio professionnels
- collège 2 organismes publics et assimilés
- collège 3 représentants de la vie associative
- collège 4 société civile qui a été ajouté plus récemment

Ce mode de désignation a le mérite de rassembler des représentants de toutes les œuvres vives du Cotentin et permet aussi d'éviter tout phénomène d'entrisme. Il a entre autres inconvénients celui de ne pas permettre de respecter la parité ; seul le collège citoyen est paritaire puisque c'est le bureau qui fait son choix parmi l'ensemble des candidatures reçues.

Au total le Codev compte 196 membres mais l'absentéisme est important voire très important (une réunion plénière n'a réuni que 53 personnes). Cela provient peut être pour partie du mode de désignation mais plus profondément sans doute des interrogations sur la place et les missions du Codev.



Sur le papier c'est clair. Le Codev est saisi par la CAC pour donner son avis sur les dossiers qui doivent être votés par cette instance et en outre il peut s'auto-saisir de tout sujet qu'il souhaite aborder. Vaste, très vaste programme!

Donner son avis sur un sujet semble simple mais on découvre vite que les dossiers sont très techniques ; faut il alors pour donner un avis éclairé se faire aider de façon approfondie par des experts au risque de reproduire laborieusement au prix d'un travail très exigeant toute la démarche déjà effectuée. Cela fait penser aux jurys citoyens qui existent déjà depuis de nombreuses années ; mais il faut remarquer que ces jurys sont constitués et consultés pour un sujet précis et qu'il est mis fin à leur existence au terme de leur mission . Or le Codev est une instance pérenne qui doit se prononcer sur de très nombreux sujets année après année.

L'alternative ne serait elle pas de se dire que somme toute c'est l'avis du citoyen lambda qui est sollicité ; avis qui s'appuierait sur une sorte de bon sens partagé ?

Le fonctionnement institutionnel est complexe

Mais il ne peut pas en être autrement. Pour en donner une idée je me contenterai de reprendre le bilan d'activité de l'année 2019 . Au cours de cette année il y a eu 3 réunions plénières, 6 réunions de bureau, 2 saisines officielles, 1 auto-saisine, 5 groupes de travail thématique qui se sont réunis à 9 reprises. Cela fait en moyenne 2 réunions par an pour un atelier ; c'est bien peu pour prendre la dimension d'un sujet dont on ignore à peu près tout au départ. La fréquentation des ateliers est également assez faible. Et n'assister qu'aux réunions plénières, au maximum trois dans l'année, me semble bien insuffisant. Je pense qu'un certain sentiment d'inutilité explique aussi une bonne part de l'absentéisme.

.../...

ETRE UN INTERLOCUTEUR
PARTENARIAL DES INSTITUTIONS

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU NORD COTENTIN

.../...

Et la question de l'utilité du Codev est une question pertinente puisque à la fin de l'année dernière la suppression du Codev avait été envisagée au détour d'un article de loi ; finalement les Codev demeurent obligatoires mais seulement pour les communautés de plus de 50 000 habitants (20 000 antérieurement).

Mais les élus de la CAC sont ils eux mêmes convaincus de l'utilité de cette instance ? Il s'agit d'une instance participative citoyenne, représentant en quelque sorte les citoyens, mais les élus ne sont ils pas déjà les représentants naturels et légitimes de leurs concitoyens ? Dans le même ordre d'idée la question se pose aussi de savoir s'il nous faut mieux nous faire connaître du grand public .

Alors pourquoi diable rester au Codev après ce constat mitigé ? Tout simplement parce que c'est passionnant d'avoir son mot à dire dans le domaine politique au sens le plus noble du terme . Il faut cependant reconnaître qu'il est beaucoup plus facile de se passionner en siégeant au bureau ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble et surtout de débattre de manière beaucoup plus approfondie (nous sommes 18 au bureau) qu'en assemblée plénière.

L'an dernier le Codev a rendu un premier rapport sur le plan de déplacement du Cotentin, rapport élaboré en bureau à partir du travail effectué en atelier Il s'agit d'un document fort intéressant et pour un coup d'essai c'est plutôt prometteur.

Ce document a ensuite été voté en assemblée plénière après une courte discussion et sans qu'il soit vraiment possible à ce stade de le modifier de façon significative ce qui nous renvoie à l'inévitable frustration évoquée plus haut. Mais n'est ce pas le lot de toutes les grandes assemblées?

Ces assemblées sont aussi l'occasion de faire intervenir différents spécialistes en fonction du thème retenu et c'est l'occasion d'entendre des exposés souvent brillants .

Une petite précision utile : le budget du Codev n'est que de 10 000 euros par an (toutes les fonctions au sein du Codev sont bénévoles) et ce budget sert principalement à rémunérer les orateurs (il y a aussi un temps partiel administratif). Le Codev est donc dans le Cotentin une institution récente qui peine certes encore à trouver ses marques mais dont le bilan me semble malgré tout positif. C'est une démarche participative citoyenne, peu coûteuse qui contribue à faire respirer notre démocratie.

Jean-François GOLSE - Membre du bureau du CODEV

ETRE UN INTERLOCUTEUR
PARTENARIAL DES INSTITUTIONS

LOI ENGAGEMENT ET PROXIMITE : QUEL AVENIR POUR LES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT ?

Outre les comités consultatifs intercommunaux, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) bénéficient d'un outil dédié à la **démocratie participative**, **les «conseils de développement»**. Ces instances composées de **citoyens bénévoles** chargées d'organiser la démocratie participative dans les groupements de communes, sont **obligatoires depuis 2015** pour les EPCI de plus de 20 000 habitants (loi NOTRe).

Créés il y a 20 ans, les Conseils de Développement constituent dans les Intercommunalités des espaces de dialogue entre la société civile, les élus locaux et les citoyens. Ils participent à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques. Ils constituent des lieux de réflexions et de propositions sur les questions qui touchent la vie Quotidienne des habitants dans les territoires, qu'il s'agisse des transports, de l'emploi, de l'habitat, de la culture, des services au public pour ne citer que quelques thématiques. Ils contribuent activement à un dialogue apaisé et constructif avec les élus et les services. Ils permettent d'enrichir la décision politique, apportent des idées innovantes au service de l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire intercommunal, au service de l'intérêt général et dans le respect de la subsidiarité communale.



Coup d'arrêt pour la démocratie participative dans les territoires

Une mesure du projet de loi « engagement et proximité », votée au Sénat le mardi 22 octobre 2019, supprime en effet toute mention des conseils de développement dans la loi, y compris dans le code des collectivités territoriales.

Comme pour toutes les instances de participation, il y a certainement des critiques objectives à formuler, comme leur manque de représentativité. Mais au lieu de les supprimer, il serait sans doute plus pertinent de travailler à leur amélioration. Les conseils de développement ont fait la preuve de leur capacité à alimenter le débat public local, et contribuent au bon fonctionnement démocratique des permettant intercommunalités, une association permanente de la société civile à l'action des élus locaux, en faveur du développement durable du territoire plus que jamais d'actualité.

Si cette suppression pure et simple, devenait effective, sans aucune concertation avec les représentants des collectivités concernées, cela enverrait un signal très négatif dans un moment où les citoyens réclament de participer davantage à la vie politique!

Arnaud VASSELIN - Délégué départemental



UNE NOUVELLE ASSOCIATION AFFILIEE BIENVENUE AU BOUILLONNANT VALTHERE

Créée en octobre 2017, à Hébécrevon, sur la commune nouvelle de Thèreval, le Bouillonnant Valthère s'est donné comme objectif ambitieux de promouvoir, accompagner et développer l'art et une culture plurielle en territoire normand, et particulièrement en milieu rural. Accompagnée dans sa structuration par la ligue de l'enseignement et son centre de ressources à la vie associative, l'association vient de finaliser son affiliation. Elle développe principalement :

- Des ateliers d'arts plastiques pour enfants : peinture, sculpture, modelage, collage, maquettes, ... autant de situations, de prétextes pour explorer et découvrir l'art contemporain, le design et l'architecture ;
- Des ateliers cuisines collectifs avec un chef cuisinier pour découvrir comment préparer certaines spécialités culinaires. Les repas pris en commun à l'issue de l'atelier restent un moment convivial où chacun peut partager son expérience ;
- Des résidences d'artistes autour de l'identité, la culture, et le projet commun des habitants de ce nouveau territoire de Thèreval. L'association a lancé en février 2020 sa deuxième session avec deux artistes (la photographe Mathilde Gintz et la designer graphique Adeline Vieira). Les habitants sont impliqués dans la démarche à chacune des étapes du projet.

Les nombreux soutiens de la DRAC, des collectivités, de mécènes, de structures reconnues dans le domaine de l'architecture, du patrimoine participent à la reconnaissance et la valorisation de cette toute jeune association.

Dernière sollicitation en date de mars 2020 : «Territoires Pionniers / Maison de l'architecture en Normandie» vient de proposer à l'association d'intégrer le projet de résidence dans la programmation de leur manifestation «Chantiers Communs», manifestation axée sur l'architecture au sens très large et développée sur la Normandie durant tout le mois de Mars (quatre dossiers sont retenus dans la Manche).

Florence **Beslon -** Responsable du centre de ressources à la vie associative



ETRE ADMINISTRATEUR HONORAIRE

Après quelques décennies d'engagement au sein de la «Ligue de l'enseignement», en 2016, je suis devenu administrateur honoraire, à l'issue de l'année du 150ème anniversaire de notre mouvement, une belle promotion, nous étions six à «conserver le titre et les prérogatives honorifiques sans en exercer les fonctions».

Alors pourquoi continuer à siéger, plutôt assez régulièrement, au Conseil d'administration de la Fédération?

Les vieilles barbes auraient-elles du mal à décrocher, laisser la main aux jeunes, veulent-elles garder un œil sur le patrimoine et les activités des administrateurs «actifs» ?

Dans de nombreuses associations, il n'y a pas d'honoraires, ce qui fut le cas à la fédération pendant quelques années.

"Alors, sommes-nous indispensables, nécessaires, utiles, gênants?"

Depuis 150 ans, notre mouvement d'éducation populaire a toujours agi et mobilisé ses fédérations et adhérents pour le projet républicain et d'émancipation par l'Ecole et la formation tout au long de la vie. En 2019, le Congrès de Marseille adopte comme résolution «Faire République». Un administrateur honoraire peut assurer la mise en évidence des continuités des actions et combats qu'il est nécessaire de mener à chaque génération. Les conditions, milieux et mœurs changent selon les époques. Les principes demeurent : ceux du projet républicain, de la laïcité, d'une ambition universelle d'émancipation et de justice. Si, à l'occasion, sur tel ou tel projet et action un honoraire peut mettre en évidence ce qui se continue, se reconnaît comme fidélité à la Ligue et aux ligueurs d'hier, alors il fait sans doute acte utile pour les administrateurs, personnels et militants de ce temps.

S'AFFILIER A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, C'EST



Le monde numérique et les «réseaux sociaux» bousculent les pratiques habituelles des associations et mouvements comme le nôtre. Sans balancer entre la nostalgie d'un temps passé et la mise en garde pour des technologies et accélérations agissant sur les «mœurs du temps», un administrateur honoraire, peut à l'occasion, en se gardant de manifester «La raideur des vertus des vieux âges, fléchir au temps sans obstination*» et encore vouloir se mêler de changer le monde.

Daniel EMERY - Administrateur honoraire

*Molière «le Misanthrope».

DEVELOPPER ET
VALORISER L'ACTION
ASSOCIATIVE

LE ROLE DES ASSOCIATIONS SUR LES TERRITOIRES

La Ligue de l'enseignement, en tant que tête de réseau, est membre du CNAJEP et du Mouvement Associatif.





Ensemble, **nous revendiquons et militons** pour l'organisation d'un **dialogue civil permanent et de qualité** à l'échelle des territoires :

- Car les associations d'éducation populaire sont des lieux de regroupement citoyen, des lieux de citoyenneté participative en acte et les seuls espaces sans prérequis en termes d'âge ou de nationalité. Ce sont des interlocuteurs qui structurent une parole collective, des gardes fous démocratiques;
- Elles permettent de porter **des projets en commun**, d'inclure, animer et aussi **d'intégrer les nouveaux habitants**;
- Et, elles renforcent le lien social en offrant à tous les citoyens la capacité de dire et faire ensemble. Les associations élaborent les diagnostics et proposent des réponses aux besoins dans les communes. Elles veillent et alertent, et disposent d'une expertise d'usage notamment par les services qu'elles proposent aux habitants. Elles sont également force de propositions pour la mise en œuvre de politiques publiques.

Le dialogue civil consiste à créer et multiplier des espaces d'échanges entre élu-e-s politiques et citoyen-ne-s organisés. Cette co-construction permet des coûts moindres que la création de toutes pièces de politiques et de services dédiés moins souples. Ceci suppose de penser la politique sur des temps suffisamment longs pour associer les parties prenantes à la construction, à la réalisation, à l'évaluation.

La consultation des citoyen-ne-s organisés s'avère plus favorable pour l'identification des besoins et **l'analyse** globale des enjeux et des problématiques, et permet de transcender les intérêts particuliers pour l'intérêt général.

Ainsi, en inscrivant leurs **projets associatifs dans le développement du territoire**, en coopérant avec d'autres acteurs associatifs, publics et privés, les associations contribuent largement à son attractivité!

Arnaud **VASSELIN** - Délégué Départemental



DEVELOPPER ET VALORISER L'ACTION ASSOCIATIVE

A.V.L, LA DISSOLUTION N'EST PAS UNE FIN EN SOL...

En 1976, qu'existe t-il pour la jeunesse à Valognes?

C'est à partir de ce postulat qu'un groupe de jeunes tout juste entrés dans la vie, dite, «active», décide de créer l'A.V.L. (association valognaise de Loisirs)

Le mot d'ordre : tu as l'envie de... et bien rejoins l'A.V.L et mets en place !

Sur les statuts, validés le 11 juin 1976 lors de l'assemblée générale constituante, cela est transcrit par : « donner aux habitants de la région de Valognes, la possibilité de proposer et réaliser des activités de loisirs pour leurs enfants aussi bien que pour eux-mêmes ». L'idée sous jacente est de permettre aux enfants de partir on vacances et d'organiser à l'époque des

partir en vacances et d'organiser à l'époque des «mercredis loisirs». Nous sommes en 1976, c'est l'époque des premiers «mille clubs» et la prise de compétences de quelques collectivités vers la jeunesse, les loisirs et la culture.

A Valognes à notre avis : Rien de tout cela.

L'histoire retiendra que la première manifestation fut un simple tournoi de pétanque, ensuite les activités de l'A.V.L se développent à grande vitesse avec des «expositions, concerts, foulées valognaises, fête de la bière, du cidre, carnavalognes, spectacles pour enfants, salon des antiquaires, salon des minéraux...» et enfin à l'été 1978, les premières colonies de vacances.

Rapidement l'A.V.L se rend compte de la complexité de mettre en place ce type de séjour et après deux étés décide de recentrer ses activités autour des loisirs et de la culture. (L'A.V.L a toujours eu difficulté de demander aux parents aux revenus modestes de régler le solde des camps de vacances...)



Aujourd'hui, faute de renouvellement et certaine d'avoir rempli ses missions d'animatrice de notre cité, l'A.V.L va arrêter son activité le 30 juin prochain.

Elle aura apporté à ses membres un enrichissement personnel et intellectuel et est à l'origine de plusieurs associations valognaises.

Nous sommes convaincus d'avoir incité les élus successifs à prendre en compte la jeunesse, la culture et les loisirs et sommes fiers de ce que nous avons réalisé depuis 1976. L'Association Valognaise de Loisirs invite les valognais à la rejoindre le 2 mai prochain pour Carnavalognes, sa dernière manifestation.

Symboliquement le bonhomme jugé sera à l'effigie de l'A.V.L... Un réquisitoire de 44 années !

René **Cottebrune** – Membre fondateur Régis **Mouchel** - Membre



DEVELOPPER ET
VALORISER L'ACTION
ASSOCIATIVE

LES PLUIES DE JUILLET

Le CIN'ACTION 2019 a permis de faire connaître le dispositif AJIR!

L'objectif du Cin'action est de provoquer des rencontres, des échanges entre les citoyens et les associations sur un thème d'actualité, illustré par un documentaire, projeté dans une salle gérée et/ou animée par une association locale. Au cours du Cin'action 2019 au cinéma d'Avranches, co-organisé avec l'association ciné parlant, nous avons pu débattre avec de nombreux responsables d'associations et citoyens, nous avons amélioré l'inter-connaissance des engagements de chaque structure, de chaque citoyen présent sur un territoire commun ?



L'équipe des organisateurs du festival "les pluies de juillet"

Notre rencontre avec Matthieu Cattoni et Camille Pigeon en charge de la programmation du festival éco citoyen Les pluies de juillet, a permis à la fédération de découvrir l'engagement très important d'une équipe de jeunes militants pour la transition écologique et d'échanger sur les dispositifs d'accompagnement de ce beau projet de festival.

Mathieu Cattoni témoigne :

"Je travaille depuis maintenant plus de deux ans à l'organisation du festival éco citoyen "Les Pluies de Juillet".

J'ai eu la chance de participer avec ma collègue Camille Pigeon l'année dernière à un ciné débat organisé par la fédération de ligue de l'enseignement de la Manche sur l'engagement associatif à Avranches.

J'ai dans ce cadre rencontré Anne Hebert, co présidente de la ligue de l'enseignement de la Manche, avec qui nous avons échangé sur le projet et qui nous a parlé du programme "AJIR".

"Ce programme soutient les actions organisées par des jeunes en Normandie."

Nous avons donc monté un dossier avec l'aide du référent local de la fédération de la ligue de l'enseignement de Normandie, et avons obtenu une aide financière de 1600 euros. Cette aide nous a été très utile pour consolider notre projet et le mener à bien. Nous travaillons maintenant sur la troisième édition des Pluies de Juillet en 2020 et souhaitons pérenniser le projet d'année en année. Nous

remercions la fédération de la ligue de l'enseignement pour leurs précieuses aides."

Anne Hébert - Co-présidente



DEVELOPPER ET VALORISER L'ACTION ASSOCIATIVE

LES 20 ANS DU PALACE

le 28 septembre 2019, l'association du cinéma Le Palace a fêté ses 20 ans...

Petite histoire de la salle et de l'association

Construite en 1912, exploitée par la ville en qualité de salle de cinéma et de spectacles puis gérée par des exploitants privés, la salle est reprise par la ville, transformée en centre multi médias. Le conseil municipal de septembre 1998 décide de confier l'exploitation du Palace à une association, création de l'association du Palace avec rédaction des statuts en décembre 1998.

Les statuts sont déposés en février 99. Dès la 1ère année, La Ligue de l'Enseignement et sa branche cinématographique « Génériques » ont accompagné Le Palace dans sa programmation. Ce qui a permis de partager les films, d'obtenir des sorties nationales et des avant-premières. Labellisé Art et essai, classé jeunes public, Le Palace a plusieurs cordes à son arc : Ciné-filou, Ciné-école, Ciné-ma différence, Cinés-débats... et son festival du Polar dont la renommée dépasse les frontières de la Normandie. La Palace est le seul cinéma associatif de l'agglomération. Il comptabilise en moyenne 27 000 entrées par an.

Un grand merci à Philippe Clément de La Ligue de l'Enseignement, présent dès la première heure auprès des élus d'Equeurdreville, Bernard Mahaud et Michel Lehérissier pour l'installation de cette belle équipe de l'Association du Cinéma Le Palace et de son premier président

Michel REY - Président du Palace

www.lepalace.org



le Palace en quelques dates

- **1999** : La Ville dote le cinéma d'un projecteur 35 millimètres et d'un son Dolby stéréo
- 2000 : La municipalité confie la gestion de la salle à l'association du Palace pour une programmation régulière avec
 2 ou 3 films par semaine. L'association embauche un projectionniste et une animatrice
- 2001 : Mise en place de deux animations importantes, le Cinéclub 8-12 ans en partenariat avec « Génériques » et la CAF et les après-midi Ciné-seniors en collaboration avec le CCAS de la Ville.
- 2002 : Obtention de l'appellation « Salle art et essai » attribuée par le Centre National de la Cinématographie avec l'agrément « Label Jeune public ».
- 2004 : Cap sur l'Afrique noire avec la création du festival Palac'escale. Suivront la Corée en 2005, les Balkans en 2006, l'Italie en 2007, le Japon en 2008, le Maghreb en 2009, l'Inde...
- 2005 : Une semaine spéciale est dédiée à Bertrand Tavernier qui présente au public ses propres films ou ses coups de cœur.
- **2007** : Le CNC octroie au cinéma les labels « Répertoire et patrimoine » et « Recherche et découverte ».
- **2008** : Installation d'une boucle audio, un équipement acoustique destiné aux personnes malentendantes.
- **2010** : Durant 4 ans, Festival du film Arabe organisé en partenariat avec Festi'Art.
- **2012** : Mise en place de la numérisation et de la 3D
- **2013** : Création du premier festival dédié au Polar.
- **2014** : Jean-Pierre Mocky est l'invité d'honneur du Festival du Polar.
- 2015 : Inauguration officielle de la salle entièrement rénovée.
- 2016 : Le cinéma se dote de fauteuils flambant neufs.

DEVELOPPER ET
VALORISER L'ACTION
ASSOCIATIVE

LES GOUBLINS, "UNE VRAIE ASSOCIATION"

Je souhaite vous faire part de la lecture en partie du rapport moral que j'ai lu lors de la dernière AG des Goublins en ce début d'année. Je fais part des excusés et des remerciements

Pour une fois, lors de l'AG, il y a des jeunes (Eloïse et Manon). C'est encourageant d'autant que les assemblées générales sont un moment important pour prendre connaissance d'un des fonctionnement de la démocratie, de l'engagement citoyens grâce au bénévolat.

Pourquoi j'ai commencé la lecture en l'intitulant : «Une vraie association».

Lors du dernier Grand Bal Folk que nous organisons chaque année. Gérard Godon un des musiciens du Groupe PARASOL, invité par Les Goublins a dit: « Les Goublins c'est une vraie association.... Il y a de la bonne humeur et tous participent aux besoins de l'association. C'est super bien organisé, l'ambiance est chaleureuse... et il nous en remercie tous ».

Et puis quelques propos de Monsieur Le Maire de Cherbourg Sébastien Fagnen, lors de son passage au bal: « L'ambiance est bonne et il y a toutes les générations. C'est un bal populaire ... ».

Suite à ces propos, j'ai souhaité rapporté à l'ensemble des membres que Les Goublins est une vraie association. Celle-ci a un passé Laïque dans l'Education Populaire depuis sa fondation en 1947. Les Goublins ont longuement animé des fêtes locales en présentant les activités rurales normandes au 19è siècle.

Les Goublins ont ainsi largement transmis la connaissance du patrimoine normand à un public enthousiaste de découvrir les scènes de la vie rurale et les danses traditionnelles. L'association fonctionne par des commissions mises en place. Ce type de fonctionnement a apporté un nouveau moyen de faire participer les membres de l'association à la vie des Goublins. Les membres des commissions sont des adhérents dits « membres actifs » qui s'engagent à la vie de l'association.



Des idées y sont discutées au sein des commissions et proposées à l'ensemble des membres actifs. Le débat est ouvert entres-nous tous qu'ils soient membres actifs ou pas. Chacun peut y apporter ses idées. Cela fait progresser la vie de l'association des Goublins. Parfois il y a des oppositions, les projets non retenus, les projets non réalisés. Mais cela fait partie de la vie associative. Le temps des disponibilités de chacun d'entres-nous bénévole n'est pas extensible. Les ambitions de l'association ne sont pas toujours réalisées en connaissance de tous. ... /...



..../....

DEVELOPPER ET VALORISER L'ACTION ASSOCIATIVE

LES GOUBLINS, "UNE VRAIE ASSOCIATION"

.../...

"S'engager bénévolement dans une association Loi 1901 Laïque et Républicaine est primordial pour les associations"

En conclusion, j'ai souhaité affirmer que s'engager bénévolement dans une association Loi 1901 Laïque et Républicaine est primordial pour les associations.

14 millions de personnes sont bénévoles dans le tissus associatif en France. Le bénévole qu'il soit sur des missions ponctuelles ou régulières s'adapte en connaissance de ses choix et des objectifs de l'association.

Sans bénévoles, le tissus social serait bien mal en point. Notre époque consumériste et individualiste apporte son lot de désolation pour une population de plus en plus précaire économiquement et sur le plan de l'Education également. Les associations sont là pour aider la population à mieux vivre et s'intégrer dans un environnement social, écologique, éducatif, culturel, ...

L'Education Populaire permet de transmettre des valeurs et des notions de partage.

La Ligue de l'Enseignement, grâce à son réseau permet aux associations affiliées à mieux connaître les dispositifs du bénévole. Le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) avec La formation des bénévoles en ligne ou en présence, l'attribution de subventions d'aide au fonctionnement ou au projet, la formation sur la Laïcité au sein des associations, les plateformes en ligne pour mieux gérer son association. Les tables rondes autour de la démocratie associative, de la transition écologique, l'éducation, etc.

Grâce à l'Education populaire, Les Goublins à Cherbourg en Cotentin, oeuvrent dans la transmission et la connaissance de ce qui les engage ensemble : Les Arts et Traditions Populaires pour Tous.

Jean-Christophe **BORDIER** - Président des Goublins

DEVELOPPER ET
VALORISER L'ACTION
ASSOCIATIVE

LES 20 ANS DES SALTIMBRES

«Les Saltimbrés» est une école de cirque de loisirs et un collectif artistique. Cette association a été créée il y a 22 ans par des élèves d'un Lycée Saint-Lois partageant la passion de la jonglerie et du cirque. Franck L'Orphelin est le fil conducteur de cette association et il a, au cours de ces 22 années, développé ses activités : école de cirque de 4 à 77 ans (voire plus), spectacles de cirque, animations de quartier, débats, liens sociaux avec des personnes en situation de handicap ou en insertion...

Pour fêter leurs 20 ans les Saltimbrés ont édité un livre, «le livre» ! Illustré de magnifiques photos, il retrace la vie de l'association, ses moments importants et les projets réalisés. Appuyé par les témoignages d'une multitude de personnes ayant participé à ces projets, il reflète l'attachement que l'association arrive à créer autour du cirque. Petit plus de cet ouvrage, des QR codes en bas de page vous plongent vers les archives de l'association pour visionner des vidéos, des affiches, ou encore, des photos supplémentaires.

On retrouve chez les Saltimbrés l'éducation populaire que défend la Ligue de l'enseignement depuis toujours. Ces valeurs partagées se sont d'ailleurs croisées à plusieurs reprises comme par exemple la création du spectacle « Corsaires et Pirates » joué en 2006 au centre de la ligue de Saint-Pair-Sur-Mer. L'association est affiliée depuis de nombreuses années à la Ligue et le lien est vraiment légitime : éducation à la citoyenneté (les ados sont incités à faire parti du conseil d'administration), projets participatifs, vivre ensemble, éducation à l'économie sociale et solidaire...

Bref, je ne saurais plus vous recommander la lecture de ce livre que vous trouverez dans toute bonne librairie du département ou en contactant directement l'association! Bonne lecture.

Jérôme **LECARDONNEL** - Administrateur



DEVELOPPER ET
VALORISER L'ACTION
ASSOCIATIVE

CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR

«Chauffer dans la noirceur» innove encore et toujours en invitant les acteurs du territoire pour enraciner leur projet dans le territoire afin d'en assurer la pérennité.

Les membres du CA de l'association « Chauffer dans la noirceur » ont invité les membres de la fédération départementale de la ligue de l'enseignement de la Manche et plusieurs autres partenaires locaux : élus commune, CMB, Conseil Départemental, Conseil R2gional de Normandie et DRAC à participer à la restitution du Diagnostic Local d' Accompagnement. Le DLA est un dispositif géré par la fédération de la ligue de l'enseignement de Normandie et la CRESS, qui permet de financer un accompagnement professionnel de la structure volontaire afin d'engager une réflexion de fond sur le projet associatif.

Cette démarche doit permettre de trouver des solutions pour pérenniser et consolider les activités de l'association. L'association de l'ensemble des partenaires à cette réflexion est une démarche innovante, courageuse et porteuse d'avenir. Cela a permis d'avancer collectivement sur l'accompagnement du projet associatif de « Chauffer dans la noirceur. Isiah Morice (coordinateur de Chauffer dans la noirceur) témoigne : Suite à l'exercice 2018, l'association CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR se confronte à deux difficultés très inquiétantes :

- Le festival doit nécessairement afficher complet pour réaliser l'équilibre, la situation économique est donc très tendue ;
- La multiplicité des activités de l'association génère une sur-activité au regard des ressources humaines de l'association;



L'association se questionne alors sur la viabilité de son modèle économique, ce questionnement est également celui des différentes collectivités territoriales (particulièrement la région et la DRAC) mais aussi des structures professionnelles comme le Centre National de Variétés (devenu CNM au 1er Janvier dernier). Poussé dans nos retranchements, est alors préconisé la réalisation d'un DLA.

C'est là que va s'enclencher une aventure de plus d'un an. Les service DLA de la ligue de l'enseignement nous a accompagné de la mise en place du dispositif (novembre 2018) jusqu'à son aboutissement en janvier 2020. Cet accompagnement fut un véritable révélateur du fonctionnement de l'association, de la mise en place d'un projet, des méthodes de mise en œuvre et de de réalisation. Il était impératif de finaliser cette aventure avec un maximum de partenaires compétents pour accompagner l'association à court, moyen et long terme. C'est ainsi que le 31 janvier 2020, une restitution fut réalisée en présence de la ligue, de la DRAC, de la région, du département, de l'intercommunalité, de la commune et des médias. L'effet escompté est une véritable réussite, le département et la région ont déjà validé le projet DLA, ainsi une nouvelle embauche a déjà été réalisé. Bien que la route soit encore longue, via le DLA, la ligue de l'enseignement a clairement donner la possibilité à l'association Chauffer Dans La Noirceur de monter la précieuse marche qui mène à la pérennisation. C'est avec notre plus grande sincérité que nous remercions la ligue.

Isiah **Morice** - coordinateur - Chauffer dans la Noirceur

AGIR EN COMMUN

AVEC LES ASSOCIATIONS

LES CIN'ACTIONS

Le Cin'action allie projection cinéma et action

Condé-sur-Vire (Condé-sur-Vire) — La Ligue de l'enseignement, l'association Cinéma et culture pour tous et la commune plantent un arbre symbole de la vitalité des territoires ruraux.

L'idée

La fédération de la Manche de la Ligue de l'enseignement a mené avec l'association Cinéma et culture pour tous, un Cin'action. Il s'agit de la projection d'un film sur le thème Le local serait-il le dernier territoire de l'utopie. Une action concrète de plantation d'un arbre finalise l'action pour marquer le territoire.

Quand le cinéma crée du lien...

"Le documentaire Nul homme n'est une ile a été projeté le 1er mars, dans la salle de cinéma, devant une soixantaine de personnes. Il a été suivi d'un débat et de témoignages d'acteurs qui s'engagent pour faire vivre le territoire de la Manche et défendre des valeurs », explique Annick Alix-Faudemer, présidente de l'association Cinéma et culture pour tous.

Trois Cin'action ont été menés en 2019 dans la Manche, à Bricquebec, Avranches et Condé-sur-Vire, Deux d'entre eux ont décidé d'aller jusqu'à la plantation de l'arbre dont « la première a lieu ici. Et cela prouve que l'on peut tisser du lien social grâce à la vitalité des territoires ruraux », explique Anne Hébert, coprésidente de la Ligue.

« Au-delà de la projection, c'est un moment d'échanges entre spectateurs et acteurs que cela soit lors des projections senior ou pour les jeunes », intervient Frédéric Struyve, secrétaire de l'association.

Un arbre pour marquer le territoire

" J'ai tenu à finaliser cette action par la plantation d'un arbre offert à la commune par la Ligue de l'enseignement », annonce la coprésidente. " Quoi de mieux pour concrétiser cette action et évoquer la vitalité des territoires, reconnaît Laurent Pien, maire. Nous avons choisi un Liquidambar styraciflua, un arbre remarquable par sa couleur rouge flam-

boyant à l'automne. Il sera planté au



Bénévoles et élus entourent l'arbre qui sera planté aux jardins de la gare, au printemps.

printemps dans les jardins de la gare où il trouvera toute sa place. »

L'arbre sera marqué d'une plaque commémorative portant le texte écrit par le comité de suivi de la Ligue de l'enseignement : « Les pieds sur Terre, les racines dans la terre, arbres et habitants de ce territoire sont solidaires avec tous les terrestres. »
L'opération Cin'action sera reconduite dans quatre communes en 2020
avec la diffusion de La part des autres
et la participation d'une coordination
d'agriculteurs du Civam (Centres
d'initiatives pour valoriser l'agriculture
et le milieu rural).

LA FEDERATION DE LA MANCHE PRETE DE L'EQUIPEMENT SCENIQUE

La ligue de l'enseignement de la Manche met à la disposition de ses associations affiliées du matériel de sonorisation et d'éclairage.

L'association Sans Souci (musique traditionnelle), affiliée à la Ligue de l'enseignement, a mis fin à ses actions et a été dissoute en 2018. Elle a fait don à la Ligue de l'enseignement de la Manche de son matériel de sonorisation et d'éclairage.

Nous mettons donc ce matériel à votre disposition sous forme de 3 formules (autres compositions possibles sur demande) :

- Concert : console numérique (20 pistes), amplificateur, enceintes, micros, retour hears monitor, à un tarif de 70€
- Sonorisation d'évènement : console, amplificateur, enceintes, micros fil et sans fil, à un tarif de 40€
- Lumières : 2 barres de 4 projecteurs LED multi couleurs piloté par DMX au tarif de 25€

Les tarifs de mise à disposition permettent d'entretenir le matériel et de l'assurer. Information, contact et demande de prêt : 06.33.33.03.29 lecardonnel.jerome@wanadoo.fr

Jérôme LECARDONNEL- Trésorier adjoint

AGIR EN COMMUN AVEC LES ASSOCIATIONS

UNE JOURNEE AU COEUR DE CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR

Le 14 juillet 2019, une délégation de 9 administratrices et administrateurs de la fédération a passé une journée complète pour mieux comprendre et vivre de l'intérieur une facette du projet d'une association affiliée à la Ligue de l'enseignement.

«Chauffer Dans La Noirceur» à Montmartin-Sur-Mer, c'est évidemment un festival estival de musiques actuelles reconnu et apprécié au-delà des frontières du département organisé depuis bientôt 30 ans chaque année mi-juillet.

Mais **Chauffer Dans La Noirceur**, c'est avant tout une association qui a fait de son festival un **rendez-vous annuel éco-citoyen**!

Quel défi collectif pour toute l'équipe de bénévoles et salariés d'investir ce lieu idyllique, sur un site classé et protégé, dans une nature sauvage et incroyablement préservée pour organiser ces trois jours de festivités!

C'est une magnifique opportunité pour l'association de mettre en œuvre sont projet : animer la vie sociale et culturelle dans le Grand ouest, en particulier le Pays

Coutançais autour des valeurs de **Citoyenneté**, du **respect** de l'environnement et de l'éco-responsabilité.

En parallèle de la programmation musicale, de nombreux acteurs et partenaires sont présents tout au long du weekend dans le **village associatif** au sein duquel se déroulent **débats, infos, prévention**, dans des domaines aussi variés que l'environnement, la santé, les conduites à risque, les droits de l'homme, la culture.



Pour sensibiliser les nombreux festivaliers de nombreuses actions éco-responsables sont développées pendant le festival : stands, expositions, restauration et dégustation, achat de produits locaux, tri sélectif des déchets, toilettes sèches, gratuité des transports en commun, supports de communication « verts », gobelets consignés, distribution de mégots-box,...

Une météo favorable a favorisé ce **moment de partage entre la fédération et l'association**. Toutes et tous semblaient heureux de se rencontrer et de prendre le temps de mettre **des sensations sur des valeurs partagées**!

Merci à toute l'équipe de l'association pour nous avoir permis cette très belle immersion fédérative et ainsi participé à ce rassemblement populaire, conscient et intransigeant!

Arnaud VASSELIN- Délégué départemental

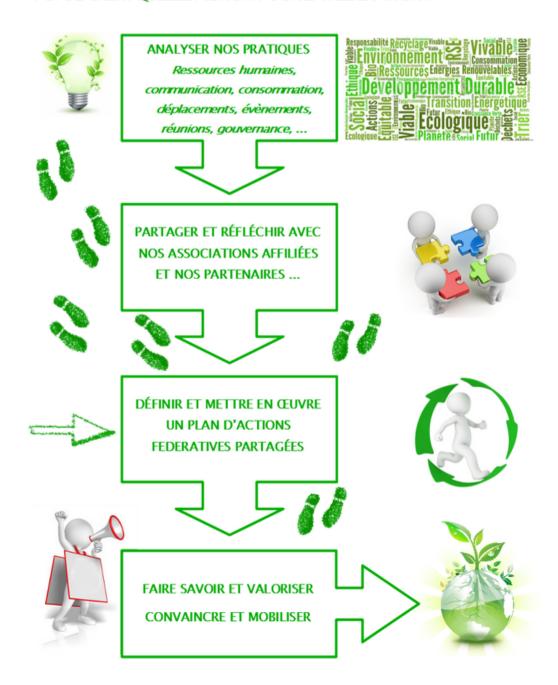


AGIR EN COMMUN

AVEC LES ASSOCIATIONS

PERSPECTIVES ET ACTIONS

ENMRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉDUCATION POPULAIRE... QUELLE ACTION POUR LA FEDERATION ?



LES COMITES DEPARTEMENTAUX ET LIRE ET FAIRE LIRE

UFOLEP DE LA MANCHE

Rencontres nationales UFOLEP de Home-Ball 19 octobre 2019 à Granville.

Le Home-Ball : qu'est-ce que c'est ? Une structure métallique, des filets noirs, des cibles jaunes et rouges, des boutons blancs pour la fermeture et un ballon. Dans cet espace de 6m50 x 6m50, les équipes s'affrontent à 2 contre 2 dans sa version Foot et à 3 contre 3 dans sa version Hand pendant 5 minutes.

L'objectif est de marquer plus de points que l'équipe adverse en atteignant les cibles jaunes, mais en évitant la cible centrale rouge qui fait retomber le score de son équipe à 0.

Cet évènement était co-organisé pour la première fois par la fédération sportive de Home-Ball et le Comité Départemental UFOLEP de la Manche avec le concours de l'UFOLEP Nationale. Les participants ont pu découvrir l'activité et/ou s'affronter dans les deux versions (Foot et Hand) et travailler leur précision dans des challenges individuels. Trois trophées ont été décernés : l'équipe d'Equeurdreville-Hainneville a remporté le Home-Ball Foot, celle de la Haye-Pesnel a décroché celui du Home-Ball Hand et termine également 1ère au général réunissant les deux classements.

L'ensemble des 75 participants (20 équipes) venus du grand Ouest et des spectateurs présents étaient ravis d'avoir participé ou assisté à ce National de Home-Ball. L'activité ludique et accessible, ainsi que les instants collectifs conviviaux (pots d'accueil et de clôture, échauffement et animation collectifs réalisés par Alexandre (l'éducateur sportif du Comité), temps protocolaires) ont permis à tous de passer une agréable journée sportive autour du plaisir et de la bonne humeur.

Léopold **DEHAYE** - Agent de développement

L'UFOLEP C'EST UNE VISION DU SPORT À DIMENSION SOCIALE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ACTUELS TELS QUE LE SPORT-SANTÉ, LE SPORT-HANDICAP, LE SPORT-DURABLE AVEC DES VALEURS INCONTOURNABLES : LA SOLIDARITÉ, LE FAIR-PLAY, LA LAÏCITÉ ET LA CITOYENNETÉ.



les participants à l'échauffement



home ball foot - 19-10-2019

LES COMITES DEPARTEMENTAUX ET LIRE ET FAIRE LIRE

LIRE ET FAIRE LIRE DANS LA MANCHE

Les quatre-vingt bénévoles de Lire et Faire Lire vont toujours, chaque semaine, dans les écoles, les centres de loisirs, les crèches, les bibliothèques, médiathèques, les relais assistantes maternelles, le centre médicosocial du val de Vire et le CADA d'Avranches, soit 78 structures, lire des histoires aux enfants afin de leur faire découvrir le plaisir de lire, 3645 enfants ont été, cette année scolaire, bénéficiaires de cette prestation.

Pour les **réunions de secteurs**, les bénévoles se regroupent dans les médiathèques et travaillent avec les responsables du secteur enfants. Celles-ci leur font découvrir les nouveaux livres qu'elles ont lu dans leurs animations avec les enfants des écoles. Elles ont également fait découvrir à certains lecteurs, le «kamishibai», petit théâtre japonais, dans lequel on fait passer les livres.

Dans le secteur de Villedieu, nous avons été sollicitées pour participer à la sélection des petits lecteurs dont le concours départemental aura lieu en Juin.

En 2019, quatre bénévoles ont pu participer au rassemblement national à Lille. Cette rencontre permet de connaître les bénévoles des autres départements et de comparer nos pratiques.

"Nous devons mieux nous faire connaître"

Nous rencontrons un problème de recrutement. Notre nombre de bénévoles stagne. Les personnes vieillissent et les nouveaux retraités semblent moins disponibles ; cependant après un article sur une réunion à la médiathèque de Villedieu, nous avons eu l'agréable surprise de recevoir des demandes d'inscription. Nous devons mieux nous faire connaître.



Nous avons changé de coordinateur. Anthony Regnard, qui était basé à Alençon, a cédé sa place à Baptiste Lemoine qui, lui, est basé à Saint-Lô. Le contact avec les équipes des secteurs est plus simple car il peut les rencontrer directement.

"C'est une autre manière de faire découvrir le plaisir de la lecture aux enfants"

Dans le secteur sud, nous travaillons au collège de Pontorson, avec des classes de sixième et cinquième. Nous intervenons, avec les professeurs, sur un projet élaboré avec le Conseil Départemental. Nous ne lisons pas d'histoires aux élèves mais nous travaillons sur la lecture à voix haute. Le projet consiste à enregistrer une histoire, écrite par les élèves, pour des non-voyants. C'est une autre manière de faire découvrir le plaisir de la lecture aux enfants.

Ayant participé à cette expérience, je trouve notre rôle intéressant et les élèves sont très motivés. Lire et faire Lire dans la Manche reste une association active et les bénévoles ont toujours plaisir à lire des histoires aux enfants.

Maryvonne **Kardjajd** - Co-présidente



AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE

LA PARTICIPATION DES ADMINISTRATEURS DE LA FEDERATION DE LA MANCHE A L'UNION REGIONALE

COMMISSION FINANCES

Le suivi des budgets est bien entendu un des éléments traités par la commission finance patrimoine de la ligue de l'enseignement de Normandie. Afin de mieux l'appréhender, la commission a décidé d'explorer les structures du tourisme social. Tour à tour nous nous sommes rendu au centre les Marines de Ouistreham, aux Tamaris à Asnelles, à la Porte des Iles à Saint-Pair-Sur-Mer, aux Sables d'Or à Gouville-sur-Mer et à Collignon à Tourlaville.

Après une visite et une présentation de chaque centre par sa-son directrice-teur c'est autour de la table que les administrateurs ont pu échanger avec les responsables de site et l'encadrement du pôle «tourisme éducatif et social» sur les activités, les orientations et les projets des différentes structures.

La commission finance patrimoine devait se réunir courant mars pour effectuer la synthèse de ses visites et évoquer les suites à donner. La crise sanitaire que nous traversons ne nous l'a pas permis.

Ce travail riche d'informations et renseignements va se poursuivre. Il permettra au conseil d'administration de prendre les meilleures décisions possibles quant au futur du tourisme éducatif et social à la ligue de l'enseignement de Normandie.

COMMISSION GOUVERNANCE

Depuis plusieurs mois, la ligue de l'enseignement de Normandie a travaillée à l'élaboration de son nouveau projet, celui qui l'emmènera vers 2024.

En préambule de ce dernier l'on peut lire ... Sa gouvernance s'appuie sur le modèle associatif : médiation et co-construction sont deux outils permettant la mise en place de son projet, et le dernier point du projet associatif 2019-2024, précise : Etre un laboratoire de pratiques démocratiques innovantes.

Avec ces deux éléments présents, la Ligue de l'Enseignement de Normandie se devait de mettre en place une commission chargée de traiter le sujet de la gouvernance et être en mesure de proposer à l'assemblée générale de 2021 les premières orientations.

Cette commission composée d'administrateurs et de salariés s'est réunie pour la première fois le 10 octobre, puis le 2 décembre 2019 et enfin le 9 mars 2020.

Il serait aujourd'hui prématuré de dire quel sera demain notre modèle tant les questions sont nombreuses. C'est pourquoi le CA, certain de la nécessité de ce travail a proposé que dans le budget 2020 une ligne puisse être allouée pour la mise en place d'un audit sur la gouvernance.

Quelle gouvernance pour quel modèle associatif voilà tout simplement la question à laquelle nous devons toutes et tous réfléchir pour l'avenir et le devenir de la Ligue de l'Enseignement de Normandie.

Régis **MOUCHEL** - Anne **HEBERT** Co-présidents

ENGAGEMENT DES JEUNES

IMPEC PRO

Après deux éditions d'IMPEC en 2017 et 2018, adressées aux jeunes, et qui ont permis de valoriser leurs engagements, l'édition 2019, quant à elle a réuni le 26 septembre au Pavillon des Energies (Le Dézert) 126 professionnels et élus du département de la Manche autour du thème **«Quel accompagnement des projets jeunesse sur nos territoires pour demain ?».**

Organisée par La Ligue de l'enseignement de Normandie, en collaboration avec la CAF, le Conseil Départemental de la Manche, la DDCS, la MSA, le réseau IJ, et avec le soutien du Crédit Mutuel, cette rencontre visait à faire émerger chez les accompagnateurs et les collectivités l'envie de donner davantage d'ambition dans leurs projets éducatifs ainsi que des pistes possibles de moyens de développement.

Ainsi, cette journée a proposé un temps de valorisation d'accompagnements de projets (Juniors Associations ; Conseils de jeunes ; Conseils de vie scolaire ; Projets de séjours...) ainsi qu'une conférence autour de l'innovation dans les politiques concernant la jeunesse par Madame Laurence DAVOUST-LAMOUR, Docteure en Sociologie, responsable du réseau SOCIOSCOPE, Enseignante en Développement Social Local, associée à l'Université de Bretagne Sud - LORIENT. L'après-midi des ateliers d'échanges thématiques furent proposés aux participants avec le témoignage de professionnels ayant expérimenté ces différents types de projets.

(Mobilité des jeunes ; Implication dans la vie locale ; Autonomie dans les séjours...).

Une facilitation graphique a été mise en place afin de restituer l'ensemble des échanges auprès des participants et partenaires. Ces ressources ainsi que la vidéo de la conférence sont disponibles publiquement sur le site de la Ligue de l'enseignement de Normandie sur la page de l'évènement IMPEC Pro : https://laliguenormandie.org/evenement-impec-pro-2019-les-travaux-et-ressources-de-la-journee



Les retours, globalement positifs sur la forme et sur le fond, montrent l'envie des professionnels de partager leurs pratiques, de se nourrir de celles des autres et de connaissances plus théoriques. La faible représentation des élus (10) sera un sujet de travail pour une nouvelle édition suite aux élections locales.

"vers une organisation annuelle d'IMPEC PRO"

Initialement IMPEC (adressé aux jeunes) et IMPEC Pro (adressé aux professionnels et élus) devaient s'organiser en alternance chaque année. Or, les bilans de ces deux évènements nous ont orientés vers une organisation annuelle d'IMPEC Pro afin de répondre aux besoins des professionnels et élus, et des déclinaisons locales d'IMPEC afin de répondre aux contraintes de mobilité des jeunes et d'impliquer les territoires dans la valorisation de leurs publics.

Samuel **HANTRAYE** - coordinateur jeunesse 11-25 ans



VIE ASSOCIATIVE

RELANCE D'UNE DYNAMIQUE PAVA DANS LA MANCHE

Depuis 2019, la Ligue de l'Enseignement et le CODDEA sont missionnés et financés pour poursuivre la dynamique engagée avec la DDCS de la Manche autour de l'animation et le développement du réseau des P.A.V.A au service de l'accompagnement de la vie associative dans le département. Acronyme de « Point d'Appui à la Vie Associative », un P.A.V.A est une structure de proximité (association, Collectivité Territoriale, Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI)) proposant, à titre gratuit, un appui aux bénévoles et aux responsables associatifs.

Cet appui peut prend la forme d'un conseil, d'une orientation, d'une formation, d'une expertise et d'un suivi des acteurs associatifs sur les thématiques suivantes : gestion, administration, gouvernance, organisation, fiscalité, comptabilité ou emploi etc...

L'engagement pris par la Ligue de l'Enseignement à partir de 2019 a été de participer à la structuration des P.A.V.A dans la Manche :

- En favorisant l'émergence des P.A.V.A sur les territoires ;
- En participant à la professionnalisation et à l'outillage des P.A.V.A;
- En tentant de développer des synergies avec les dynamiques départementales existantes
- En aidant à la lisibilité des P.A.V.A sur le département.

L'enjeu en 2019, a été, dans un premier temps, de recenser les P.A.V.A existants (labélisés ou qui pourraient l'être facilement), mais aussi de favoriser l'interconnaissance et d'identifier avec eux des besoins et attentes spécifiques, les difficultés qu'ils rencontrent, le type d'accompagnement qu'ils proposent, les outils qu'ils utilisent.

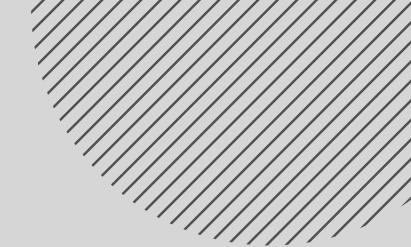
A l'issue de la démarche, un calendrier de rencontres des P.A.V.A a été mis en place pour officialiser la signature de la convention de partenariat P.A.V.A entre le partenaire identifié (P.A.V.A), la Ligue de l'Enseignement, le CODDEA et la DDCS de la Manche.

Dans la continuité des actions menées en 2019, 2020 verra la mise en place d'une «formation de base» à l'intention des acteurs des P.A.V.A, dont les principaux objectifs seront de :

- Conforter, consolider leurs connaissances sur le fonctionnement associatif;
- Réfléchir ensemble sur le rôle et la posture de l'accompagnateur ;
- Faire le point sur quelques méthodologies d'intervention ;
- Mutualiser les expériences.

Florence **BESLON** - Responsable du Centre de Ressources à la vie associative





ANIMATION DES RESEAUX DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

LE FORUM DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU COTENTIN

Partenaire de l'agglomération du Cotentin dans le cadre du comité de suivi ESS, la Ligue de l'enseignement était présente à la deuxième édition du Forum ESS dans le Cotentin les 29 et 30 novembre 2019.

"faire découvrir toutes les facettes de l'E.S.S"

Organisé sur deux jours et ouvert au grand public, ce forum était l'occasion de faire découvrir toutes les facettes de l'Economie Sociale et Solidaire. Quatre thématiques «fil rouge» étaient abordées : «consommer et s'alimenter autrement», «habiter ensemble», «s'éduquer autrement» et «innover socialement».

Les valeurs et actions de la Ligue de l'enseignement s'inscrivaient pleinement sur ces thématiques à travers nos principes d'éducation populaire et d'innovation sociale. Via un quizz, ludique et convivial, nous avons pu présenter, mettre en avant nos missions autour de l'engagement des jeunes et l'accompagnement de la vie associative sur le département.

Ces différents temps d'animation nous ont permis d'échanger et sensibiliser, jeunes, bénévoles et citoyens à nos activités. Nous avons pu aborder avec eux notre mission de coordination autour de l'engagement des jeunes, de faire partager nos soutiens aux juniors associations, nos actions d'intermédiation du service civique, et valoriser les bourses jeunesses. Les actions du Centre de Ressource à la Vie associative et du D.L.A (Dispositif local d'accompagnement) ont également été mise en avant à travers des temps d'échange et de conseils. Au-delà de ces axes, ce forum était également l'occasion pour nous de consolider et renforcer nos partenariats sur le territoire du Cotentin.

Ces journées furent une belle réussite!

Julie MARY- Chargée de mission DLA Manche





ENGAGEMENT DES JEUNES

UNE FONCTION RESSOURCE JEUNESSE 11-25 ANS

Une fonction Ressource Jeunesse 11-25 ans dans le cadre d'une Démarche PESL!

Le Projet éducatif social Local

« Le PESL, est un processus continu qui vise à créer les conditions nécessaires pour améliorer le quotidien de la vie des populations à partir d'une action éducative et sociale globale. Il répond aux principes d'une démarche de développement social territorial en impulsant le croisement de la commande publique et de la demande sociale. Il s'appuie sur une dynamique de proximité en provoquant la mobilisation du plus grand nombre. »

Le PESL est une réponse sur mesure, aux ambitions et aux réalités propres à chaque territoire.

Une innovation au service des territoires

Véritable innovation au service des territoires, le PESL incarne une conception dynamique et partagée de l'action publique. Il propose une démarche participative, un cadre méthodologique structurant et accessible, au croisement entre la commande publique et la demande sociale.

Il permet de réinterroger le sens et les valeurs des politiques locales en matière d'éducation et d'action sociale. Il invite à considérer l'accessibilité de tous à l'éducation et l'épanouissement individuel comme éléments essentiels qui participent au développement des territoires.

Notre département peut s'enthousiasmer de bénéficier d'une collaboration institutionnelle unique et d'un outil innovant qui garantit l'articulation et l'harmonisation des politiques éducatives et sociales dans les domaines, notamment, de la parentalité, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.



La Coordination Jeunesse

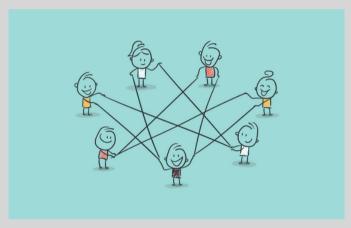
Depuis mars 2018, la Ligue de l'enseignement de Normandie assume la fonction Ressource Jeunesse 11-25 ans dans le département de la Manche. En 2019, les échanges avec les partenaires (MSA Côtes Normandes, la Direction des services départementaux de l'Education Nationale de la Manche, le Conseil Départemental de la Manche, la Caf de la Manche et la DDCS de la Manche) ont permis de consolider notre intervention notamment à travers la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs de 4 ans (2019-2022) avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Manche.

Comment favoriser la participation et l'implication des jeunes sur nos territoires ? Comment accompagner les jeunes dans leur démarche de projet individuel ou collectif ? Comment mettre en place des temps et des espaces adaptés aux besoins des 11-25 ans ? Où trouver les dernières actualités concernant les dispositifs et les politiques jeunesse ?

.../...

ENGAGEMENT DES JEUNES

UNE FONCTION RESSOURCE JEUNESSE 11-25 ANS



.../...

"un accompagnement des techniciens et des élus"

Autant de questions auxquelles la Ligue de l'enseignement de Normandie tente de répondre par un accompagnement des techniciens et élus sur les territoires et par l'animation du réseau des coordinateurs jeunesse en :

- informant, formant et accompagnant les professionnels accompagnateurs de projets de jeunes
- Valorisant, mutualisant et produisant de la ressource, de la connaissance et de l'expertise collective
- sensibilisant et accompagnant les élus locaux et associatifs en charge des questions éducatives
- animant et accompagnant les acteurs locaux dans la définition et le développement d'une politique jeunesse déclinant les 4l (Information, Initiatives, Implication et Insertion/Inclusion).

Samuel HANTRAYE - Coordinateur jeunesse 11-25 ans



ACTIONS EDUCATIVES EN MILIEU SCOLAIRE

Dans le cadre des actions du Pôle Actions Educatives en Milieu scolaire, plusieurs actions ont été menées sur le département de la Manche :

- L'opération «Jouons la carte de la fraternité» du 1er janvier au 30 mars 2019. Lors de cette opération, les participants écrivent un message de paix, de vivre ensemble sur une carte postale qui est ensuite envoyée au hasard dans le département sur le principe de la «bouteille à la mer». Les personnes recevant la carte ont un espace pour apporter s'il souhaite une réponse au message qui leur a été adressé.
- Accompagnement du dispositif «devoirs faits» dans quatre établissements du Département : Saint-Lô (1 collège), Cherbourg (2 collèges), Coutances (1 collège).
- La «Fabrique de la Paix» a été présente au centre social Nelson Mandela de Saint-Lô du 2 au 20 décembre 2019. Cette exposition aborde différents sujets : les préjugés, les discriminations, le bouc émissaire, les notions de «normal ou bizarre». 480 élèves du CE2 au CAP pro ont participé activement à l'exposition, ainsi que deux groupes de jeunes d'Accueils Collectifs de Mineurs. De plus, l'exposition était en accès libre pour toutes les personnes passant au centre.

Didier **BURGOS** - Responsable du pôle AEMS



POLE CULTURE



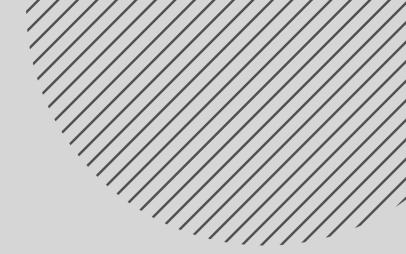
LE RESEAU **GENERIQUES DANS LA MANCHE**

C'est un réseau de diffusion de cinéma en milieu rural et suburbain qui rassemble 38 communes sur les départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados. Le réseau vise à rendre le cinéma accessible au plus grand nombre sur l'ensemble du territoire basnormand. Il propose en effet une programmation qui s'équilibre entre films Jeunes Publics, Tous Publics et Art & Essai. La Ligue de l'enseignement Normandie coordonne le choix et la répartition des films par le biais d'une entente de programmation.

La Ligue œuvre pour le maintien ou la relance des salles de cinéma en milieu rural/suburbain. Elle accompagne les bénévoles de la conception du projet culturel au budget en passant par la formation.

On dénombre 6 salles fixes et 7 salles itinérantes faisant partie du réseau dans la Manche.





ACTIONS MENEES DANS LA MANCHE

Débat à Pontorson autour du film Les Invisibles le 15 février en présence de deux salariées du CAP (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale d'Avranches). 97 spectateurs.

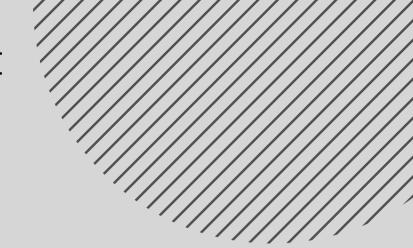
2 Ciné rencontre autour du film Au Nom de la Terre d'Edouard Bergeon en collaboration avec l'ANCI et Solidarité Paysans:

- Le vendredi 15 novembre à la salle de Pontorson, rencontre avec François Dufour conseiller régional Normandie (Manche), agriculteur, cofondateur et viceprésident d'ATTAC France, il a été le quatrième porteparole du syndicat Confédération paysanne de 1996 à 2000, il a été vice-président du conseil régional de Basse Normandie chargé de l'agriculture jusqu'en 2015. 124 spectateurs.
- Le vendredi 22 novembre rencontre au Cinéma Le Rex à Sourdeval avec Yves Sauvaget porte-parole de la Confédération Paysanne de la Manche. 250 spectateurs.

Coordination du mois du documentaire sur le Réseau Génériques et animation des rencontres autour des films:

- Mercredi 12 novembre, Condé sur Vire, projection du film Pour Sama suivie d'une rencontre avec Guy Burel d'Amnesty International Saint-Lô et Firas Abdullah reporter-photographe syrien.
- Dimanche 17 novembre, Hauteville sur Mer, projection de Pour Sama suivie d'une rencontre avec Firas Abdullah reporter-photographe syrien et Benedicte Vacquerel de La Cimade.
- leudi 18 novembre, Cinéma Le Palace d'Equeurdreville-Haineville, projection du film Pour Sama suivie d'une rencontre avec Guy Burel et Maryvonne Goudal d'Amnesty International Saint-Lô, Firas Abdullah reporter-photographe syrien et Benedicte Vacquerel de La Cimade.

céline PAIN - Responsable du pôle culture



POLE POLITIQUES TERRITORIALES

Dans le département de la Manche, la DDCS a choisi de renforcer les compétences psychosociales (CPS) des enfants en associant l'ensemble des acteurs intéressés dans cette démarche.

Elle a choisi d'investir la méthodologie et les pédagogies qui visent à promouvoir les CPS des mineurs et des équipes d'animation.

UN COLLECTIF "EQUIPE RESSOURCE"

Pour asseoir cette action territoriale, la DDCS de la Manche a proposé aux mouvements d'éducation populaire ainsi qu'à Promotion Santé Normandie (PSN) de s'associer à cette démarche. La Ligue de l'enseignement de Normandie au travers le pôle politiques éducatives territoriales et l'USEP a donc intégré ce collectif nommé « Equipe Ressource » qui s'est constitué afin de co-construire les objectifs et les actions à conduire pour :

- Développer la prise en compte des compétences psychosociales dans les projets éducatifs et pédagogiques des Accueils Collectifs de Mineurs.
- Développer les postures éducatives promotrices des CPS dans les équipes d'animation ;
- Favoriser la mise en place d'activités et de temps de vie quotidienne visant à développer des compétences psychosociales ciblées;
- Développer les temps de réflexivité et d'échanges de pratiques en équipe ;
- Favoriser l'implantation des CPS dans les territoires à travers des dynamiques partenariales;
- Développer la promotion des CPS sur l'échelle de la région.

Des actions de formation ont donc pu être mises en œuvre en direction des Accueils de loisirs Sans Hébergement de la Manche (70% d'entre eux).

- Prendre conscience de ce que représentent les Compétences Psychosociales;
- Faire du lien avec les missions d'un Accueil de loisirs, notamment avec son projet d'animation ;
- Animer des activités de développement des CPS à travers les activités éducatives et les temps de vie quotidienne;
- Renforcer des postures éducatives propices au développement des CPS des enfants;

Vincent **LECELLIER** - Responsable de mission









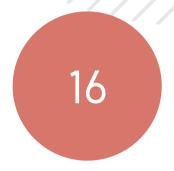








VIE STATUTAIRE DEPARTEMENTALE



ADMINISTRATEURS

Christelle **ALLAIN** Jean-Christophe BORDIER Michel CHAIGNON Jean-Karl DESCHAMPS Anne **HEBERT** Delphine JUMELIN Maryvonne KARDJAJD Jérôme LECARDONNEL Jean-Marie LECOUVEY Emmanuel LEFEVRE Dominique LELOUEY Denis **LETAN** Régis MOUCHEL Alban MUSITELLI Michel REY André ROULLAND

06

MEMBRES DU BUREAU

Christelle ALLAIN
(Membre du bureau)
Anne HEBERT
(Co-présidente)
Jérôme LECARDONNEL
(Trésorier-adjoint)
Dominique LELOUEY
(Trésorier)
Régis MOUCHEL
(Co-président)
Jean-Marie LECOUVEY
(membre du bureau)

09

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Daniel ARRIVE
Gérard GEORGES
Daniel EMERY
Dominique CATELIN
Edith POULLAIN
Anne-Marie JOURDAN
Albert EUSTACHE
Serge MOSQUERON
Bernard FOUCHARD

Soit
12 représentants
d'associations affiliées
et 4 adhérents
individuels





Le jeudi 21 mars 2020

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le jeudi 10 janvier 2019 Le jeudi 25 avril 2019 Le jeudi 20 juin 2019 Le jeudi 21 septembre 2019 Le jeudi 10 octobre 2019 Le jeudi 14 novembre 2019

MANDATS ET REPRESENTATIONS

REPRESENTATIONS DE LA FEDERATION DANS LES ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS

- Collectif laïcité Nord Cotentin
- · Collectif soutien aux sans-papiers Manche
- · Comité départemental C.E.L.
- Comité départemental Education Populaire et Jeunesse
- · Comité départemental Accès à la citoyenneté
- Comité départemental des impôts
- Comité départemental action tourisme
- Comité de programmation Leader+ St Lois
- Comité technique Leader + St Lois
- Comité départemental à la parentalité
- Conseil de développement du Cotentin
- Conseil départemental Education Nationale
- Conseil de développement Agglo St Lô
- Référent Egalité
- Comité départemental UFOLEP
- Comité départemental USEP
- Ligue Enseignement de Normandie
- Lire et Faire lire

REPRESENTATIONS ASSUREES PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE

- Jury départemental BAFA
- Comité Jeunesse au Plein Air

REPRESENTATIONS ASSUREES PAR LA FEDERATION au titre du CNEA

 Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative

VIE STATUTAIRE NATIONALE

- Journées d'étude des responsables fédéraux
- Assemblée Générale APAC
- Assemblée Générale MAC
- Congrès de la confédération
- Assemblée Générale de la confédération

VIE STATUTAIRE REGIONALE

L'union régionale de Normandie est constituée des 5 départements normands. Chaque fédération y est représentée par 3 titulaires et 3 suppléants.

titulaires

- Anne HEBERT
- Dominique LELOUEY
- Régis MOUCHEL

Suppléants

- Jean-Christophe BORDIER
- Jean-Karl DESCHAMPS
- Alban MUSITELLI

Le conseil d'administration s'est réuni les

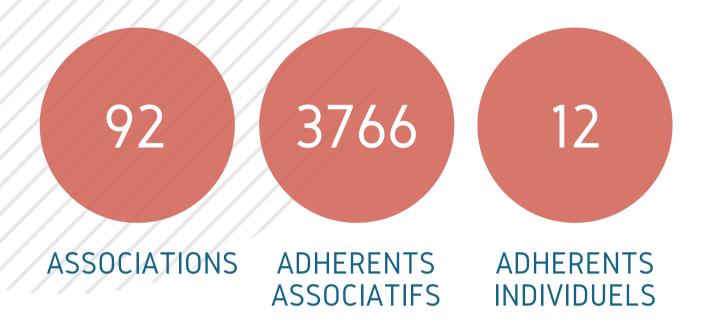
- 04.02.2019
- 29.04.2019
- 20.05.2019
- 22.05.2019
- 27.05.2019
- 12.06.201908.07.2019
- 09.09.2019
- 05.10.2019
- 04.11.2019
- 11.05.2019
- 25.11.201916.12.2019

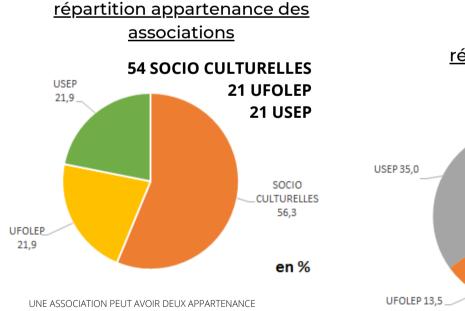
L'assemblée générale s'est réunie le 12 juin 2019

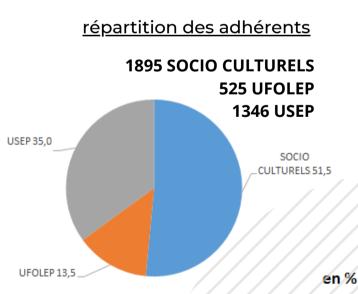
ASSOCIATIONS ET ADHERENTS

SAISON 2018-2019

du 01.09.2018 au 31.08.2019







LISTE DES ASSOCIATIONS AFFILIEES SAISON 2018 2019

ASSOCIATIONS UFOLEP

AMSH ASS MEDICO SOCIAL DE LA HAGUE (BEAUMONT HAGUE) RUGBY CLUB PAYS DE COUTANCES (AGON COUTAINVILLE) CLUB DE MODELISME DES JEUNES (AVRANCHES) **CLUB HOME BALL** (LA HAYE PESNEL) **CLUB DE LA BAIE** (CAROLLES) A.L.E.R.C.H. (CHERBOURG) 50 SPORTS (CHAMPGENETEUX) NORD COT.MOUNT.BIKE (CHERBOURG) **USLG SPORT LOISIRS (LA GLACERIE)** USLG P'TITS MARMOTS GYM (LA GLACERIE) AMICALE LAIQUE (PONTORSON) AMICALE LAIQUE (ST CLAIR SUR ELLE) MOB CROSS DU LYCÉE CLAUDE LEHEC (ST HILAIRE DU HARCOUET) COMITE DEP UFOLEP 50 (ST LO) STADE ST LOIS (ST LO) **BADMINTON SAINT-LOIS (ST LO)** AMICALE CYCLO KM 0 (STE MERE EGLISE) ACCUEIL (STE MERE EGLISE) **BADMINTON LOISIRS (TESSY SUR VIRE)** ASSOCIATION ANIM'HAG (TONNEVILLE)

ASSOCIATIONS USEP

ECOLE VOILE ET VENT (TOURLAVILLE)

AS SPORT SC P.M. FRANC (AVRANCHES)

ASSOCIATION SPORT SCOLAIRE (CANISY) ASS.AMIS ECOLE LAIQUE CONDE/VIRE (CONDE SUR VIRE) USEPIENS DE LA CROIX AVRANCHIN (LA CROIX AVRANCHIN) STADE DE DOMJEAN (DOMJEAN) ASS USEP ECOLE PRIMAIRE (DUCEY) ASSOC.SPORT.ECOLE (HEBECREVON) **USEP JULIEN BODIN (MARIGNY) ASSOCIATION USEP DU MORTAINAIS (MORTAIN)** ASS.USEP ECOLE (MOYON) USEP (NOTRE DAME DE CENILLY) USEP ECOLE PUBLIQUE (PERIERS) ASSOC.SPORT.USEP (PONT HEBERT) LA SCOLAIRE PONTORSONNAISE (PONTORSON) ASSOC.SPORT.SCOL.USEP (ST AMAND) AS.SPORT.USEP (ST JEAN DE DAYE) CLUB SP. RPI ST JEAN ROUXEV (ST JEAN DES BAISANTS) ASSOCIATION USEP PAYS ST LOIS (ST LO) COMITE DEPART USEP 50 (ST LO)

USEP SAINT PAIR SECTEUR GRANVILLAIS (ST PAIR SUR MER) USEP ST SAUVEUR LENDELIN (ST SAUVEUR LENDELIN)

ASSOCIATIONS SOCIO-CULTURELLES

MAISON DES IEUNES VASTEVILLE ACQUEVILLE (VASTEVILLE)

HAGUE VACANCES LOISIRS (STE CROIX HAGUE)

LES SALTIMBRES (AGNEAUX)

COMMUNE AGON COUTAINVILLE (AGON COUTAINVILLE)

ASS.POUR UNE PECHE A PIED RESPECT.DE LA RESSOURCE (AGON COUTAINVILLE)

RUGBY CLUB PAYS DE COUTANCES (AGON COUTAINVILLE)

I 'A.F.D.F (BREHAL)

ASSOCIATION DE GESTION CINEMA DE DONJON (BRICQUEBEC)

AMICALE LAIQUE (BRICQUEBEC)

THEATRE PARTANCE EMBRUNS (BRICQUEVILLE SUR MER)

AMICALE LAIQUE (CARENTAN)

Association ENERTERRE (LE DEZERT)

CAROL'IN (CAROLLES)

CERCLE CONDORCET DE LA MANCHE (CATTEVILLE)

A.L.E.R.C.H. (CHERBOURG)

FIL ET TERRE (CHERBOURG) SOL'AIR ECOLE DE CIRQUE (CHERBOURG)

SHAREBOURG (CHERBOURG)

CINEMA & CULTURE POUR TOUS (CONDE SUR VIRE)

ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS ET MALENTENDANTS (COUTANCES)

AMICALE ECOLE PUBLIQUES (DONVILLE LES BAINS)

PATRONAGE LAIQUE (EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE)

ASSOC.CINEMA PALACE (EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE)

AU FIL DE L'ECRAN (EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE)

SLAM' va bien (GRANVILLE)

GRAINE D'IMAGIN'AIR (MARCHESIEUX)

CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR (MONTMARTIN SUR MER)

PATRONAGE LAIQUE (OCTEVILLE)

LES GOUBLINS ARTS&TRAD.POP. (OCTEVILLE)

ASSOCIATION D'ANIMATION GLOBALE INTERCOM (LES PIEUX)

AMICALE LAIQUE (PONTORSON)

ARTS ET LOISIRS (QUERQUEVILLE)

AMICALE LAIQUE ST CLAIR SUR ELLE (ST LO)

CHORALE INTERCOMMUNALE TUTTI CANTI (PONT HEBERT)

INTERMEDE (ST IEAN DES BAISANTS)

LIGUE ENSEIGNEMENT FÉDÉRATION MANCHE (ST LO)

VACANCES POUR TOUS 50 (ST LO)

AMICALE ANCIENS ELEVES ECOLE NORMALE (ST LO)

C.I.E.C. (ST LO)

LIRE ET FAIRE LIRE MANCHE (ST LO) LE PIED QUI R'MUE (ST LO)

THEATRE DE L ACTE (ST LO)

ATOUT THEATRE (ST LO)

ADAME DES MARAIS (ST MARTIN D AUBIGNY)

AVRIL (ST PIERRE DE COUTANCES)

AMICALE LAIQUE (ST SAUVEUR LE VICOMTE)

LA SAUCE CULTUR'AILES (SOURDEVAL)

CLUB DE LOISIRS (TOURLAVILLE)

L'ECOLE DE PREETI (CHERBOURG) AMICALE LAIQUE (VALOGNES)

A.V.L. (VALOGNES)

COMPAGNIE TOURNER LA PAGE (LE VAL ST PERE)

ANTIROUILLE (VALIVILLE)

ASSOCIATION VILLEDIEU-CINEMA (VILLEDIEU LES POELES)

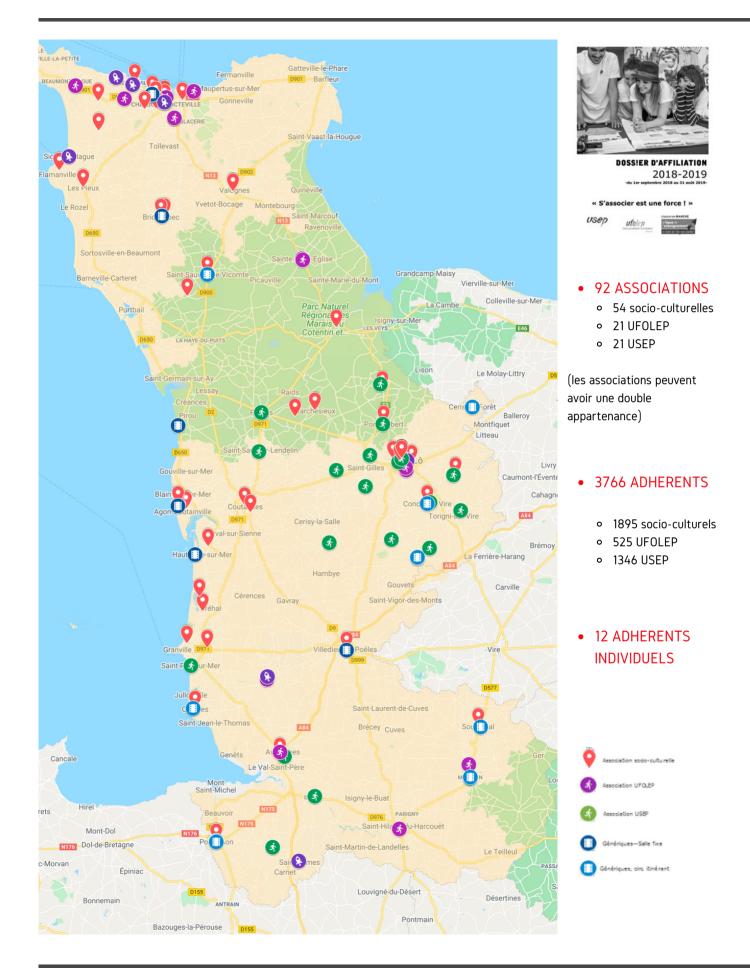


DOSS!ER D'AFFILIATION 2018-2019





ASSOCIATIONS AFFILIEES ET POINTS GENERIQUES - SAISON 2018-2019



L'ACTUALITÉ DE LA LAÏCITÉ EN 2019

- 22 janvier 2019 : la première édition des Rencontres laïques thème : «Egalite femmeshommes et laïcité». https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite/article/310119/rencontreslaigues-de-la-ligue-de-lenseignement-legalite-femmes-hommes-i
- Contribution de la Ligue de l'enseignement concernant le principe de laïcité dans le cadre du Grand débat https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite/article/150319/contribution-de-laligue-de-l-enseignement-concernant-le-principe-de-laicite
- Rencontres laïques Paris le 5 juin 2019 «La liberté d'expression et la laïcité»
 https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite/article/290419/rencontres-laiques-paris-le-5-juin-la liberte-d-expression-et-la-laicite et introduction présentée par Jean-Paul Delahaye
 https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite/article/170619/laicite-et-liberte-d-expression-par jean-paul-delahaye
- Juillet 2019 L'Observatoire de la Laïcité remets son 6° rapport annuel. https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite/article/110719/lobservatoire-de-la-laicite-remets-son-6-rapport-annuel
- Septembre 2019, 900 atteintes à la laïcité dénombrées dans les établissements scolaires par le ministère de l'Éducation Nationale. Comment définir les atteintes à la Laïcité ? https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/comment-definir-les-atteintes-a-la-laicite?utmmedium=Social&utmsource=Facebook#Echobox=1569610535
- Conséquences de la loi Blanquer (Ecole, obligatoire dès 3 ans): les communes vont devoir verser une contribution aux écoles maternelles privées sous contrat. Il s'agit principalement d'écoles catholiques. https://www.franceinter.fr/financement-desmaternelles-privees-l-enseignement-catholique-attend-au-moins-150-millions-d-euros? utmmedium=Social&utmsource=Facebook#Echobox=1570165842
- 11 octobre 2019, des faits inadmissibles se sont produits au Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté à l'initiative des élus du rassemblement national. La laïcité étant souvent utilisée à tort pour justifier ces actes. https://www.solidarite-laique.org/je-milite/non-la-laicite-ne-justifiera-jamais-lislamophobie/
- 9 décembre... journée nationale anniversaire de la loi 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat.

FÉDÉRATION MANCHE



Ligue de l'enseignement, fédération de la Manche 5, boulevard de la Dollée 50000 SAINT-LO

02.33.77.42.50 federation50@laliguenormandie.org www.federation50.laliguenormandie.org



